



L'ECHO

Trémouille Saint-Loup

Bulletin Municipal - Janvier 2025

Le Mot du Maire

Chères Trémouillaises, Chers Trémouillais,

Je suis heureux de vous présenter L'Echo municipal. Nous avons toujours souhaité et œuvré pour nos associations et l'action communale.

Les associations et l'équipe municipale pourront le partager avec les Trémouillaises et Trémouillais. L'année 2024 s'achève dans une ambiance aussi morose que pleine d'incertitudes.

Le monde tiraillé entre les grandes puissances, la guerre en Ukraine aussi que le conflit Israélo Palestinien avec la crainte d'un débordement.

La vie de la commune est un travail de fond pour obtenir les subventions indispensables aux projets les plus ambitieux : rénovation du tableau Sainte-Madeleine, du mur de soutènement de l'Eglise ainsi que l'aménagement de la place de l'Eglise.

la vie d'une commune ne résume pas à une visible réfection de chaussée ou tout entretien nécessaire, même si nous veillons et veillerons toujours à assurer le meilleur cadre de vie possible.

L'équipe municipale se joint à moi pour souhaiter à tous les habitant(e)s de Trémouille Saint-Loup une excellente année 2025, une bonne santé et la réussite dans les projets qui vous tiennent à cœur.

Bien cordialement
Bruno EYZAT, Maire



Sommaire

Vie Municipale	page 2, 3 et 4
Festivités	page 4 et 5
Infos diverses	page 6, 7 et 8

Directeur de publication : Bruno EYZAT
Rédaction : Les membres de la commission
information et communication

Mise en page : Mairie Trémouille Saint-Loup

Impression : Mairie Trémouille Saint-Loup

Tirage : 100 exemplaires

Dépôt légal : Janvier 2025

Mairie Trémouille Saint-Loup

Ne pas jeter sur la voie publique

Rénovation chauffage mairie-salle Henri Boyer- gîtes

L'entreprise Taze a procédé à la rénovation du chauffage de la mairie, de la salle Henri BOYER et des gîtes pour un montant de 13 313,30€ HT soit 15 976,44€ TTC

DETR : 3 994€

FIC : 2 918€

PART COMMUNALE : 6 401,30€



Terrains de pétanque



L'entreprise SAUSSAT a été chargée de la réfection des terrains de pétanque. Le coût des travaux s'élève à : 7 337,34€ HT soit 8 804,81€ TTC. La région a accordé une subvention de 2 934€ et le département une subvention de 2 935€.



Fosse septique

Le coût du changement de la fosse septique de la mairie s'élève à 2 970€ TTC. Les travaux ont été réalisés par TP Jean Michel JUILLARD



Travaux

VIE MUNICIPALE



Amende de police

Mur de soutènement

Le montant de la dotation (6 120€00) a été attribué à la demande de la commune pour la sécurisation du mur. Les travaux, réalisés au mois de décembre par l'entreprise JOUVE de Bort les Orgues, s'élèvent à 9 792€.

Cuve à gasoil

L'ancienne cuve à gasoil étant percée, la municipalité a décidé de la remplacer pour un montant de 2 000€. Pour protéger cette cuve, des bénévoles ont utilisé leur savoir faire pour effectuer les travaux à un moindre coût (1 193€) : Jean -Claude PARREY, Nicolas SERTILLANGE , Florian EYZAT et Patrice GUILLAUME .



VIE MUNICIPALE

Salle de réunion

Changement des plaquettes fait par l'employé communal



Ferme solaire

Suite au projet de ferme photovoltaïque que nous avons avec les sociétés Green Yellow et RP Global, je suis au regret de vous informer que le projet n'aura malheureusement pas lieu.

En effet, les enquêtes de faisabilité n'ont pas été positives (terrain humide, faune et flore regroupant des espèces protégées) .

Il est vraiment dommageable que ce projet n'ait pas pu aboutir car il nous aurait généré des revenus non négligeables pour la commune ainsi que des aides énergétiques pour chacun de vous.

Nous ne lâchons rien et espérons trouver d'autres projets pour le bien de tous.

FESTIVITES

La communauté de Communes Dômes Sancy Artense a organisé les Jeux 2024.

Dix personnes ont représenté la commune de Trémouille Saint Loup.(Belote, Cyclotourisme, marche, pétanque...)



FESTIVITES

Passage du Tour de France

Une première à TREMOUILLE SAINT-LOUP, merci à tous les bénévoles pour avoir participé à cette magnifique journée.



Festival Voix et patrimoine 20 juillet 2024

L'objectif de ce festival est de valoriser les patrimoines du Puy-de-Dôme (édifices, patrimoine naturel, alimentaire, patrimoine immatériel...) et de favoriser un accès varié et au plus grand nombre vers les pratiques culturelles et patrimoniales (conférence, randonnée, balade commentée, visite guidée, apéro-concert...)

Une visite de l'église a été organisée par Madame Joëlle SOL. Une dégustation des produits d'Auvergne a été offerte par la mairie. Une animation pour les enfants a eu lieu autour de la musique et du dessin.



100 ans du monument aux morts

Le 22 septembre 2024, lors de la fête patronale (concours de pétanque, repas, exposition de véhicules anciens et de tracteurs, feu d'artifice), a eu lieu la commémoration du centenaire du monument aux morts en présence de M. le conseiller départemental du Puy-de-dôme, d'une délégation du 28^e Régiment de transmissions d'Issoire, des sapeurs pompiers de Tauves, d'un représentant de la gendarmerie de la Bourboule, des maires des communes limitrophes.

Une exposition réalisée par Madame SOL et Madame ROUSSEAU a mis à l'honneur les enfants de Trémouille Saint-Loup morts au cours des deux guerres mondiales.



FESTIVITES

Le comité des fêtes a fait la distribution de cadeaux aux enfants de la commune.

Repas des aînés



Monsieur le Maire Bruno EYZAT et l'ensemble du Conseil municipal remercient très chaleureusement les 52 personnes présentes et tout particulièrement la doyenne de notre commune.

Ce temps de retrouvailles et de convivialité est très important pour nos aînés. (Le prix du repas 35€ avec vins compris).

Une boîte de chocolats a été distribuée aux absents.



Mairie TREMOUILLE SAINT-LOUP

Tél : 04 73 22 21 31

Email : tremouillestloup@wanadoo.fr

Site internet :

Heures ouverture secrétariat

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

13 h 00 - 17 h 15

Etat Civil

Mariage

Néant

Naissance

Néant

Décès

Néant



Permanence de Mr Le Maire

Mr le Maire reçoit sur rendez-vous

Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi
après-midi

Les infos de la Communauté de Communes

Dômes Sancy Artense

La Communauté de Communes propose de nombreux services :



- **Pour les entreprises :** des zones d'activités avec des lots à vendre proches de l'A89 à St-Julien-Puy-Lavèze et prochainement au lieu-dit Piquat à St-Pierre-Roche au bord de la RD2089, mais aussi des aides aux commerces de proximité.
- **Pour les familles et les jeunes :** un relais petite enfance, 3 crèches, des accueils de loisirs pour les vacances scolaires et les mercredis, un pôle ados.
- **Pour les plus de 60 ans et personnes dépendantes :** un service d'aide à domicile, le portage de repas.
- **Pour tous, un accès au sport :** 4 gymnases, 1 dojo, 1 terrain de sport synthétique, le développement du sport dans les écoles et auprès des jeunes inscrits dans les clubs intercommunaux.
- **Pour tous, la culture près de chez vous :** une saison agrémentée d'une vingtaine de spectacles, La Bascule salle de spectacles performante, La Maison Garenne résidence d'artistes dédiées aux arts visuels, sans oublier 2 médiathèques et 2 ludothèques en réseau avec les bibliothèques communales et un portail numérique pour consulter et réserver les ouvrages.
- **Pour découvrir et profiter de nos richesses :** l'Office de Tourisme Auvergne VolcanSancy, une nouvelle signalétique harmonisée, 2 sites consacrés à la pleine nature le Cap Guéry et l'espace Sport Nature La Stèle.
- **Pour améliorer le cadre de vie de chacun :** des aides pour l'habitat, des restaurations de cours d'eau, un service de l'assainissement individuel, un guide de la mobilité.
- **Nouveauté 2024, pour les personnes sans solution de transport :** le service « Tous Mobiles », basé sur du covoiturage solidaire. ➔ *Voir plus d'infos sur la page suivante.*

Pour tous ces services, n'hésitez pas à nous contacter !

Un numéro unique : **04 73 65 87 63**

Une adresse mail : **accueil@domes-sancyartense.fr**

Nos bureaux :

23 route de Clermont à Rochefort-Montagne / Route de Bagnols à La Tour d'Auvergne

Consultez le site internet : **www.domes-sancyartense.fr**

Ou retrouvez toute notre actualité sur l'application Panneau Pocket



Un nouveau service de mobilité sur Dômes Sancy Artense

Qu'est-ce que c'est ?

Tous Mobiles est un service de mobilité solidaire mettant en relation des conducteurs bénévoles avec des bénéficiaires empêchés de mobilité.

Pour aller où ?

Le réseau solidaire est destiné à toutes les personnes :

- Habitant l'une des 27 communes de Dômes Sancy Artense ;
- Empêchées de mobilité (sans permis de conduire, sans voiture, en perte d'autonomie permanente ou temporaire, en manque de confiance pour conduire en ville, etc.) ;
- Ayant plus de 16 ans ;
- Ne relevant pas d'un état de santé nécessitant une surveillance particulière.

Pour qui ?

Le service peut être utilisé pour tous les types de déplacements, par exemple, aller chez son médecin, ses commerçants, sa famille, ses administrations, ect. Il permet de se rendre n'importe où dans la limite de 70 km depuis le domicile.

Devenez conducteur ou covoitureur bénévole !



- **Covoitureur bénévole** >> Proposez des places dans votre véhicule pour partager vos trajets.
- **Conducteur bénévole** >> Offrez votre disponibilité pour un aller et/ou un retour à une personne sans solution de transport.

Votre soutien est essentiel au succès de ce service.
Ensemble, nous pouvons faire la différence !

Rejoignez dès maintenant la communauté du réseau solidaire.

Comment nous contacter ?

06 15 43 79 78
9h - 12 h / 14 h - 16h

reseausolidaire@pfm63.fr



www.pfmobilite.fr



Plateforme
Mobilité
inclusive & durable

communauté de communes
Dômes Sancy Artense

Comment ça fonctionne ?



Bénéficiaire

Pour s'inscrire le bénéficiaire doit d'abord remplir une fiche d'inscription.

Bénévole

Pour adhérer le bénévole doit d'abord remplir une fiche d'adhésion.

En ligne ou en papier, retrouvez les documents d'inscription :

- Dans toutes les mairies du territoire
- A la maison des solidarités à Rochefort-Montagne
- A l'espace France Services à La Tour d'Auvergne
- A la Communauté de communes à Rochefort-Montagne
- Au CLIC Senior Montagne à Laqueuille
- Sur le site internet de la Plateforme Mobilité du Puy de Dôme : <https://pfmobilitte.fr/tous-mobiles-le-reseau-solidaire/>
- Sur le site internet de la Communauté de communes : <https://www.domes-sancyartense.fr/>



Entretien avec le référent du service : Pour expliquer le service et finaliser l'inscription/adhésion



Une fois inscrit au service, le bénéficiaire peut effectuer une demande de trajet auprès de la centrale d'appels du service.

Cette demande devra être faite 48 heures avant la date du trajet.



Recherche d'une solution par le service

1. Offres de transports existantes
2. Covoitureur bénévole effectuant le trajet
3. Conducteur bénévole disponible
4. Mobilisation d'un conducteur professionnel si le trajet est garanti



Confirmation du trajet au bénéficiaire et au bénévole par un appel téléphonique ou par SMS pour préciser les modalités de déplacement.



Réalisation du trajet : A la fin du déplacement, le conducteur bénévole nous confirme par SMS que le trajet s'est déroulé correctement.



Participation / Indemnisation :

Bénéficiaire >> Participation financière avant le trajet (par chèque, espèce ou virement)

Bénévole >> Remboursement par virement mensuel en fonction des trajets réalisés.

Aucune transaction financière entre le bénéficiaire et le bénévole